

et

La démographie française en 1974

LES naissances vont se situer, pour l'année 1974, entre 795 000 et 805 000 soit 50 000 à 60 000 de moins qu'en 1973. Le tableau I retrace l'évolution des naissances et décès depuis 1968 et comporte les chiffres de l'année 1964, point de départ de la baisse de la fécondité.

	En milliers			Taux p. 1000 h.		
	Naissances	Décès	Immigration nette (1)	Natalité	Mortalité	Mortalité infantile
1964	874,2	537,7	145	18,1	10,7	23,4
1968	832,8	550,5	100	16,7	11,0	20,4
1969	839,5	570,6	150	16,7	11,3	19,6
1970	847,7	539,5	180	16,7	10,6	18,2
1971	878,6	551,5	145	17,1	10,8	17,2
1972	875,1	547,5	109	16,9	10,6	16,0
1973	854,9	556,5	120	16,4	10,7	15,4
1974	800,0 (2)					

(1) Les sorties d'étrangers n'étant pas directement observées, ces données ne sont que des ordres de grandeur.
 (2) Estimation.

Au cours des dix années du 1er janvier 1964 au 1er janvier 1974, la population passait de 48 059 000 à 52 346 000, l'accroissement provenant de l'excédent des naissances sur les décès à concurrence de 3 131 000 et du solde migratoire pour 1 156 000 ; la composition, par groupe d'âges et sexe, de la population apparaît au tableau II.

Tableau II
 Population au 1er janvier 1974

	H	F
0-19 ans	8 608,8	8 280,8
20-64 ans	14 368,3	14 173,0
65 ans et plus	2 659,4	4 256,1
Total	25 636,5	26 709,9

Depuis la guerre, les modifications de la fécondité ont provoqué une transformation de cette structure par âge ; sous l'effet du « baby boom » d'après-guerre, la part des jeunes a sensiblement augmenté (tableau III) ; depuis 1966, avec le ralentissement de la natalité, elle décroît légèrement ; la

population a également vieilli, moins vite que chez nos voisins européens du fait d'une natalité moyenne supérieure ; la part des 20 à 64 ans, après une sensible réduction, recommence à croître avec l'arrivée dans ce groupe d'âges des générations nées à partir de 1946.

Tableau III
 Répartition de la population au 1er janvier

	1901	1946	1966	1974
0-19 ans	34,2	29,5	34,1	32,3
20-64 ans	57,3	59,4	53,8	54,5
65 ans et plus	8,5	11,1	12,1	13,2
	100,0	100,0	100,0	100,0

Fécondité

On sait que les chiffres de naissances et les taux de natalité dépendent fortement des structures d'âge et sont, de ce fait, de mauvais indicateurs de la fécondité ; parmi les nombreux indices de fécondité conçus par les démographes, nous avons retenu au tableau IV la somme des naissances réduites qui indique les naissances pour 1 000 femmes en âge de procréer dans les conditions de fécondité du moment.



« Population et Sociétés », bulletin mensuel édité par l'INED était adressé depuis 1968 outre à ses abonnés, à un certain nombre de personnes que le recevaient gratuitement. La conjoncture économique, en particulier la hausse considérable du prix du papier, contraint l'INED à envisager de restreindre le nombre de ses services gratuits.

Nous prions les lecteurs anciens non abonnés de « Population et Sociétés » qui trouvent intérêt à sa lecture de bien vouloir s'abonner (10 F par an) et ceux qui ne désirent plus recevoir ce bulletin de nous l'indiquer ; qu'ils veuillent bien remplir le questionnaire au verso et nous l'adresser.

Tableau IV
Naissances pour 1 000 femmes en âge de procréer
dans les conditions de fécondité de l'année considérée

1964	2 902	1969	2 522
1965	2 838	1970	2 466
1966	2 790	1971	2 481
1967	2 643	1972	2 401
1968	2 578	1973	2 290
chiffre provisoire :		1974	2 100

En France, la baisse de la fécondité depuis dix ans ne connaît pas de rémission, sauf en 1971, seulement des ralentissements ou des accélérations. Le seuil de remplacement à l'identique des générations compte tenu de la mortalité actuelle se situe vers 2 100, nous y sommes presque. La baisse de la fécondité qui était de l'ordre de 2 % par an de 1964 à 1966 dépasse 5 % en 1966, revient à 2,5 % en 1968 et 1969, à 2 % en 1970, cesse en 1971 et s'accélère sensiblement ensuite : 3,2 % en 1972, 4,6 % en 1973 et 8,3 % en 1974.

L'INSEE avait établi en 1969 deux projections pour les naissances, l'une à **fécondité constante** (1) qui prévoyait 949 000 naissances en 1974, l'autre à **fécondité basse** calculée selon l'hypothèse que la fécondité continuerait de baisser et atteindrait le strict seuil de remplacement des générations en 1985, qui conduisait à 895 000 naissances en 1974 ; c'est dire l'ampleur et la rapidité de la diminution de fécondité puisque nous allons nous retrouver avec environ 100 000 naissances de moins que l'hypothèse basse.

Tableau V
Évolution en % de la fécondité

	1954 à 1964	1964 à 1972
15-19 ans	+ 25 %	inchangé
20-24 ans	+ 14 %	- 16,0 %
25-29 ans	+ 9,5 %	- 20,0 %
30-34 ans	+ 2,0 %	- 22,0 %

(1) On supposait que la baisse de fécondité entamée en 1964 allait cesser et que la fécondité retrouverait à partir de 1975 le niveau moyen d'après-guerre.

Nom :

Adresse :

Compte tenu de l'avis publié au recto, je désire :

- m'abonner (joindre un chèque de 10 F, à l'ordre de M. le Régisseur des recettes, INED) ;
- continuer à recevoir le bulletin s'il m'est possible de bénéficier du service gratuit ;
- ne plus recevoir le bulletin.

Le tableau V permet d'apprécier les modalités d'évolution de la fécondité selon l'âge de la femme.

De 1972 à 1973, la fécondité selon l'âge continue de baisser à tous les âges y compris dans le groupe 15-19 ans. Considérée en fonction du nombre d'enfants existant, c'est la probabilité d'une troisième naissance qui diminue le plus (8,5 %) d'une année à l'autre ; la baisse de la probabilité est de 5,5 % pour la 2e naissance, de 7,5 % pour la 4e et la 5e naissance.

Par rapport à 1964, en 1973 la probabilité d'une nouvelle naissance a diminué de 18 % pour un couple ayant 1 enfant, et de 35 % pour un couple ayant 2, 3 ou 4 enfants.

Le pourcentage des conceptions pré-nuptiales qui était de 17 % en 1950, de 20 % en 1964 passe à 25,6 % en 1973 (une femme sur quatre est enceinte au moment du mariage) ; quant aux naissances illégitimes de 6 % des naissances totales entre 1958 et 1967, elles passent à 6,8 % en 1970, 7 % en 1971, 7,3 % en 1972 et 8,2 % en 1973.

La baisse de la fécondité depuis 1964 et son accentuation brusque depuis le 2e trimestre 1973 s'inscrivent dans un contexte européen occidental avec de légers décalages dans le temps comme il ressort du tableau VI (le décrochage intervient en 1969 en RFA, en 1970-1971 aux Pays-Bas, en 1971-1972 en Angleterre-Galles).

Tableau VI
Nombre moyen d'enfants par femme
dans les conditions de l'année d'observation

	France	RFA	Angleterre Galles	Pays- Bas	Suède
1964	2,90	2,55	2,90	3,17	2,47
1971	2,18	1,92	2,38	2,38	1,98
1972	2,39	1,74	2,19	2,19	1,91
1973	2,29	1,57	(2,04)	(1,96)	(1,87)
1974	2,10				

En revanche, la chute de la natalité est stoppée en Europe orientale, sauf en République démocratique allemande, et la reprise est même vive en Pologne et surtout en Tchécoslovaquie. Il faut toutefois noter que le niveau de la fécondité y était plus faible, en moyenne, qu'en Europe occidentale.

Mortalité

Il ressort du tableau I une grande stabilité de la mortalité qui, en particulier pour les hommes, ne fait plus apparaître de progrès depuis une quinzaine d'années ; en revanche l'abaissement de la mortalité infantile se poursuit et nous ne trouvons plus très loin des taux de 10 à 12 pour mille naissances des pays nordiques, il s'agit là d'un succès indiscutable de la Sécurité sociale et de la politique préventive de surveillance et d'aide aux femmes enceintes. L'arrêt des progrès en matière de mortalité masculine et leur maintien pour le sexe féminin continue d'accroître l'écart des espérances de vie à la naissance qui atteint 7,8 ans en 1973 (homme 68,9 ans, femme 76,5 ans).

Nuptialité

Depuis 1964, le nombre de mariages a sensiblement augmenté par suite de l'arrivée à l'âge de nuptialité des générations plus nombreuses nées à partir de 1946 (tableau VII).

Tableau VII
Nombre de mariages, en milliers

1964	348	1971	406,4
1969	380	1972	416,5
1970	393,7	1973	400,7
		1974	390,0 *
* estimation			

Si les générations en âge de se marier sont plus nombreuses, on constate depuis 1966 une baisse du taux de nuptialité un peu plus rapide pour les

hommes que pour les femmes (- 5 % en 1973 sur 1972 et - 4 % en 1974 sur 1973).

De 1956 à 1964, la natalité s'était améliorée en France, notamment sous le triple effet d'un avancement de l'âge au mariage, d'un avancement de l'âge des maternités dans le mariage et d'une diminution du pourcentage des couples sans enfant, il est clair que ces tendances ne pouvaient pas se prolonger indéfiniment, leur simple arrêt devait se traduire par un recul des taux de fécondité ; il est désormais patent que la baisse actuelle dépasse largement, en amplitude, l'effet compensatoire de ces mouvements d'accélération ou de ralentissement dans la constitution de la descendance et traduit un changement d'attitude à l'égard de la dimension finale de la famille.

P. LONGONE.

DANS LE TIERS MONDE

Bilan de la planification familiale dans le monde

Dans le même temps où, à Bucarest, une partie des représentants des pays du tiers-monde s'évertuait à démontrer que dans le couple « développement économique-croissance de la population », le premier terme est prioritaire, paraissait le rapport de la Banque mondiale (1) sur les politiques de population dans le monde, leurs effets et leur coût.

Ce document est une utile contrepartie à certaines outrances verbales de Bucarest, bien qu'il y soit estimé très sagement que « la conclusion centrale de ce rapport est que les politiques en matière de population et les politiques de développement se renforcent mutuellement en élevant le revenu par tête, particulièrement chez les plus pauvres et en réduisant la fécondité ».

On constate d'abord la diffusion de la pratique de la planification familiale au cours des quinze dernières années (tableau I).

Tableau I
Nombre de pays appliquant des programmes officiels de planification familiale

	1960	1965	1970	1974
Afrique	0	4	9	10
Amérique latine	1	3	15	20
Asie et Océanie	3	11	21	23
Pays développés	3	5	9	12
Total	7	23	54	65

En outre, des pays plus nombreux (109 dont 82 en voie de développement) appliquent aussi (ou seulement) des programmes financés par des associations ou des organismes privés. Parallèlement, les budgets correspondant à ces politiques de population ont considérablement augmenté (tableau II).

Tableau II
Aide officielle et privée aux activités en matière de population en million de \$

1960	2,1	1968	58,0
1963	10,7	1970	126,7
1966	34,3	1972	182,7

Les 182,7 milliards de dollars se décomposent en 17,2 consacrés à la démographie proprement dite, 34,7 aux recherches biomédicales et 130,8 à la planification familiale.

Sans que puisse être démontrée une relation de cause à effet entre cet accroissement des programmes et la baisse de natalité, on voit néanmoins que cette dernière a eu lieu au cours des trois années 1966-1969 (tableau III).

Tableau III
Variation des taux de natalité 1966-1969

Pays où taux de natalité est de	Variation
45 ‰ ou plus	- 6,7 %
35 à 44,9	- 9,3 %
25 à 34,9	- 10,2 %
moins de 25	- 5,1 %

Dans ce rapport, le tableau qui montre les seuils de taux de natalité en fonction du revenu par tête est assez surprenant (tableau IV).

Que le taux de mortalité baisse à mesure que croît le revenu est conforme à l'idée reçue, mais que le taux de natalité soit plus élevé au-dessus de 300 \$ qu'au-dessous a de quoi surprendre, à moins de supposer, ce qui n'est pas exclu, que le sous-enregistrement augmente quand le revenu est très bas ; peut-être faut-il invoquer aussi une plus grande mortalité des adultes.

Les données de ce rapport montrent à quel point une fécondité excessive handicape le progrès économique ; deux chiffres expriment bien la surcharge entraînée par la fécondité du tiers-monde et la structure de sa population : alors que le rapport de dépendance (rapport de la somme des moins de quinze ans et des soixante-cinq ans et plus aux quinze-soixante-quatre ans, image approchée des non-actifs aux actifs) est de 81,4 % dans les

(1) *Population policies and economic development.*

Tableau IV

Revenu par tête	Taux de natalité	Taux de mortalité	% de la pop. mondiale
0-299 \$	38,9	16,3	58,8
300-599 \$	41,4	13,2	8,9
600-899 \$	33,3	10,9	3,7
900 \$ et +	17,3	9,1	28,6

pays en développement, il n'est que de 59 % dans les pays développés. Il est donc évident qu'une part importante du progrès de la production doit être appliquée à la consommation de

cette frange importante de non-actifs et à « l'investissement démographique » de mise au travail de ces effectifs supplémentaires.

J. M.

POLITIQUE

Les caractéristiques de vote de la population américaine

Les Américains procèdent, à l'occasion des élections présidentielles, à des enquêtes destinées à connaître les caractéristiques sociologiques des votants selon l'âge, la durée des études, l'origine ethnique, etc. La comparaison des résultats de ces enquêtes (1) dans le temps est intéressante. Le tableau I montre le taux de participation au vote selon la durée des études, pour les Blancs et les Noirs dont les comportements électoraux, assez différents en 1964, tendent à se rapprocher.

Tableau I. - Participation au vote des élections présidentielles en %.

	Total	Ecoles élém.		Second degré		Universités	
		4 ans	8 ans	1 à 3 a.	4 ans	1 à 3 a.	5 ou +
1964 Blancs	70,7	53,4	67,3	65,9	76,5	82,6	87,8
Noirs	57,6	43,4	62,8	61,7	70,8	73,4	81,9
1968 Blancs	69,1	38,7	63,3	62,2	73,1	79,0	86,7
Noirs	57,6	39,4	53,7	56,3	65,3	74,0	90,6
1972 Blancs	64,5	32,2	55,6	53,1	66,5	76,0	86,9
Noirs	52,1	35,9	52,1	46,9	55,3	63,5	79,0

L'origine ethnique semble jouer un grand rôle dans le degré de participation. Le tableau II traduit un clivage assez fort qui est sans doute biaisé par les facteurs économiques.

Tableau II. - Participation des votants selon l'origine ethnique en %.

russe	80,5
polonaise	72,0
italienne	71,5
anglaise	71,3
allemande	70,8
irlandaise	66,6
française	63,2
noire	54,1
portoricaine	44,6
espagnole	37,5
mexicaine	37,7
autres	33,5

Le taux de participation des très jeunes est faible : pour les Blancs des deux sexes, il est, en 1972, de 51 % entre 18 et 20 ans, de 52,6 % de 21 à 24 ans, alors qu'il atteint 71,9 % de 45 à 64 ans (on retrouve, avec des taux plus faibles, les mêmes écarts pour les Noirs).

Tableau III. - Participation au vote selon la catégorie socio-professionnelle (1972 en %)

Agriculteurs	62,8
Salariés agricoles	39,0
Aide familiale	74,8
Salariés non agricoles	66,1
dont fonctionnaires	79,7
Aides familiaux	70,5
Salariés privés	62,5
Inactifs	59,3

Tableau IV. - Participation au vote selon le revenu

Revenu	30-34 ans	55-64 ans
moins de \$ 3 000	34,3	51,2
\$ 3 000 à 5 000	41,7	62,9
\$ 5 000 à 7 500	48,4	67,0
\$ 7 500 à 10 000	60,2	73,4
\$ 10 000 à 15 000	69,5	81,7
\$ 15 000 et plus	79,5	86,3

Les femmes blanches les moins scolarisées participent moins au vote que les hommes mais, à mesure que la durée de leurs études augmente, l'écart diminue pour être infime parmi les universitaires ; les femmes noires votent presque autant que les hommes lorsque la durée de scolarisation est faible et votent en plus grande proportion qu'eux lorsque cette durée est longue. Parmi les actifs, le pourcentage de votants est du même ordre pour les deux sexes à l'intérieur des diverses catégories socio-professionnelles.

P. L.

(1) Current population Survey, effectué par le Bureau of the Census en janvier 1972.

SOMMAIRE DE POPULATION N° 1 - Février 1975

*** Rapport sur la situation démographique de la France.

*** Un exemple de pluridisciplinarité : Le service de génétique de l'INED.

J.-F. AU-RECHERCHE des DROING, corrélations entre J.-C. CHASTELAND, variables démographiques, sociologiques, économiques en pays DERIAN arabes.

D. COUR- L'intensité des GEAU changements de catégorie de communes.

*** Plan d'action mondial de la population après Bucarest.